



Obtention du titre de sejour d'une personne irreguliere

Par **falu_or_old**, le **30/12/2007** à **19:52**

Bonjour, rnJe suis salarier depuis un ans avec un salaire tres correcte, j'ai ma femme qui m'a accompagné pendant ma periode etudiante (4ans) et nous avons eu 2 enfant nées en france toute cette periode ma femme etai sans papier car a l'epoque notre nationalité n'avai pas besoin de visa pour entrer en france... maintenant je peux faire le regroupement familial mais ma femme devra partir dans mon pays et nous separer pendant plus de 6 mois et avec les enfant qui sont escolarises en france ce n'est pas possible. rnMoi j'ai mon titre de sejour salarier...rnJe voulais savoir comment faire pour regulariser ma femme en restant en france. Est ce que prendre un avocat espacialisé en droit des etrangé pourai nous aider à monter uen dossier. et combien peu nous couterrnrnMerci d'avence